

4.1.18 Commune d'IMBLEVILLE

Plus Hautes Eaux Connues : Crues prises en compte : juin 1993, décembre 1999

Nombre total de Déclaration d'Etat de Catastrophe naturelle : 4

Date (s) : juin 1993, janvier 1995, décembre 1999, mai 2000 (le 7)

Autres inondations connues (indiquées lors des enquêtes) : mars 1947, juillet 1978, juillet 1980, décembre 1993

Crue de décembre 1999

Nombre de sinistrés :

- particuliers : château d'Imbleville, 3 particuliers dont 1 sous-sol
- artisans, commerçants : pépinières Lehoux
- collectivités (voiries, bâtiments publics...) : _
- agriculteurs (bâtiment, matériel, cheptel) : _

Surface / part du territoire communal inondée : 18,6 ha / 3,5 %

Crue de juin 1993

Impact des inondations :

- particuliers touchés : 10
- artisans, commerçants et agriculteurs sinistrés : 1 exploitation agricole.
- collectivités (voiries, bâtiments publics...) : voiries

Le bourg d'Imbleville se situe sur le versant Ouest de la vallée au débouché d'un vallon sec prenant naissance au lieu-dit d'Etauhague. Outre le site du château d'Imbleville, le fond de vallée ne compte que très peu de constructions.

Dans cette commune, du point de vue des dégâts occasionnés par les ruissellements, l'épisode du 9 au 11 juin 1993 constitue la référence. Au regard des niveaux d'eau atteints, on peut considérer que ceux de juin 1993 sont globalement comparables à ceux de janvier 1995, mais ceux de décembre 1999 les ont dépassés d'une dizaine de centimètres environ.

Les crues de 1978 et de 1980 avaient eu des effets moindres que celles de juin 1993 et de janvier 1995.

En juin 1993, 10 habitations particulières ont été inondées, ainsi que le château, et la pépinière. La plupart des habitations inondées l'ont été par les ruissellements issus des versants et concentrés dans les vallons. Les voiries départementales ont été inondées par débordement et des coulées boueuses en plusieurs sites les rendant impraticables.

En décembre 1999, les dégâts se cantonnent au fond de vallée essentiellement et sont liés aux débordements de la Saône. Trois habitations, le château d'Imbleville les pépinières Lehoux ont été sinistrés. Les hauteurs d'eau constatées dans les habitations ont atteint 50 à 60 cm mais les niveaux étaient bien supérieurs dans certains bâtiments et sous-sols.

Déroulement de la crue

Les pluies diluviennes des 9 et 10 juin 1993 ont débuté vers 17H00 le 9, alors que le phénomène s'est désamorcé dans la nuit vers 01H00 le 30 janvier. La brutalité et la soudaineté de cet événement se sont traduites par des débordements de la rivière dès 18H00. Les eaux de ruissellement chargées de boues et de cailloux ont dévalé les versants quelques minutes après le début de l'orage en se concentrant dans les vallons (principalement celui d'Etauhague), inondant les maisons, endommageant les chaussées et venant grossir la rivière.

En décembre 1999, comme dans plusieurs communes de la vallée, les hautes eaux de la fin du mois de décembre se sont traduites par deux inondations successives les 24-25 et 26. La seconde, la plus forte, est survenue le 26 décembre au matin. Vers 7h30, on note les premiers débordements. En fin de matinée, les niveaux maximum sont atteints. En fin d'après midi, l'essentiel des eaux s'était écoulé.

Impacts des inondations

La pépinière Lehoux à la limite communale amont avec Val-de-Saône a subi des dommages considérables. La hauteur d'eau dans les locaux a atteint 1.30 m et 50 cm dans la maison d'habitation. L'ensemble des plantations ont été noyées par une lame d'eau moyenne de 1 m, le moulin a été inondé. La maison à proximité, située entre la pépinière et la R.D. 2, a vu son sous-sol noyé sous 1,50 m d'eau.

En aval, le chemin d'accès à l'ancienne filature (commune de Val-de-Saône) a été coupé et la passerelle sur la Saône a été emportée lors des orages de mai 2000.

En juin 1993, sur la dizaine d'habitations inondées, 8 l'ont été par les ruissellements des plateaux drainés par le thalweg d'Etauhague. Il s'agit d'un lotissement situé le long de la R.D. 25. Les flots ruisselant sur la chaussée se sont engouffrés dans les sous-sols des habitations, et créant des dégâts assez importants (le lotissement a été épargné lors des événements ultérieurs mais des travaux d'amélioration de l'évacuation du pluvial ont été réalisés). Plus à l'aval du lotissement, les ruissellements ont traversé la cours d'une ferme avant d'atteindre la R.D. 2 en contrebas en inondant une habitation au bord de la route (celle-ci a été sinistrée à plusieurs reprises depuis cet événement : janvier 1995, décembre 1999, mai 2000). La route était inondée.

Le château d'Imbleville a été inondé en juin 1993 : il s'agissait de la première fois. Une hauteur d'eau de 25 à 50 cm d'eau a envahi le rez-de-chaussée du bâtiment en occasionnant des dégâts notables. Les communs du château étaient également inondés. En janvier 1995, le château était inondé pour la seconde fois avec des hauteurs d'eau identiques.

Remarque : l'inondation du château est liée à la conjonction de deux facteurs : débordement de la Saône et ruissellements sur les versants.

Le 26 décembre 1999, le Château d'Imbleville a été à nouveau sinistré. Le rez-de-chaussée a été envahi par une lame d'eau atteignant 60 cm dans les parties les plus basses et une trentaine de centimètres dans le reste. Le bâtiment était totalement cerné par les eaux, et les communs étaient aussi touchés (40 à 50 cm).

En amont immédiat, les ruissellements issus du versant Ouest s'écoulaient par dessus la route départementale n°2 de part et d'autre de l'habitation à proximité sans toutefois l'inonder. Les débordements de la rivière approchaient l'extrémité du bâtiment.

Lors de ces principaux événements (juin 1993 et décembre 1999), la route départementale n°2 a été inondée au niveau de trois secteurs distincts, avec localement, une lame d'eau de 50 cm la rendant totalement impraticable.

Vers l'amont, le point bas de la route (virage) était recouvert sur 150 m environ. Au niveau du bourg, les eaux se déversant du thalweg du Haut-Berger ont inondé la chaussée. Dans ce secteur, un effondrement en emporté la route sur plusieurs mètres. Au droit du château, les eaux ruissellements issus du versant ont submergé la route sur une centaine de mètres (une cinquantaine de centimètres d'eau localement).

En juin 1993, la R.D. n°25 était recouvert par les flots au niveau de la zone pavillonnaire du vallon d'Etauhague.

Sur la limite aval, le chemin d'accès à la société SMS (implantée sur le territoire de Val-de-Saône) a été inondé par 40 cm d'eau environ.

Enfin, les herbages de fond de vallée étaient noyés par une lame d'eau fréquemment de l'ordre du mètre et atteignant localement 1,50 m.